

Votre Formation A L'INSUP

> Un parcours individualisé

Grâce à un positionnement initial et une organisation de travail incluant plusieurs modalités, nous sommes en mesure de vous proposer un parcours de formation adapté à votre profil et à vos objectifs.

...axé sur la mise en pratique

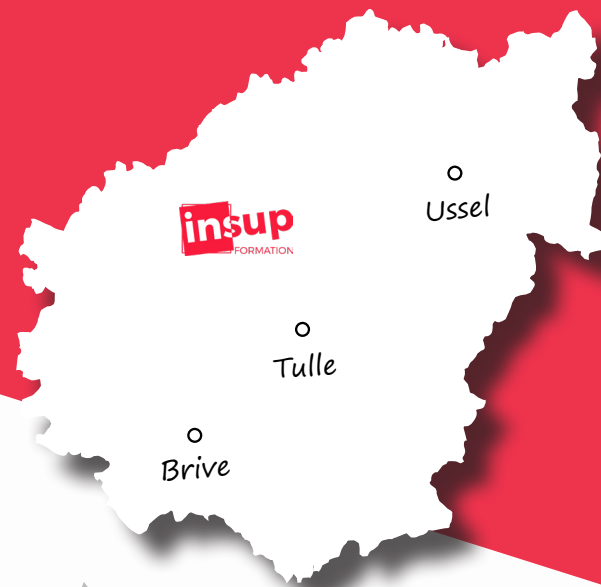
Périodes de stages, visites d'entreprises, interventions de professionnels, etc... Nos apprentissages sont connectés aux situations professionnelles et s'appuient sur la mise en pratique et la dynamique de groupe.

et un accompagnement renforcé !

Aide au financement, analyse de vos besoins, suivi de votre progression, aide à la recherche de stage, etc... Nous sommes engagés à vos côtés tout au long de votre parcours.

Retrouvez toute notre offre sur
www.insup.org

INSUP CORRÈZE



VOTRE CONTACT SUR LE TERRITOIRE

Sandrine BOUYSET
Coordinatrice administrative
et pédagogique

05 55 23 63 25
correze@insup.org



Formation INCLU' PRO

*Ensemble,
posons les bases de
votre futur projet !*

Inclu'Pro Formation est une prestation initiée et financée par l'AGEFIPH.

Notre organisme fait partie des prestataires retenus pour la mettre en oeuvre sur le territoire de Corrèze.



Pour qui ?

Toute personne reconnue travailleur handicapé ou en voie de l'être, engagée dans un parcours d'accès, de maintien à l'emploi ou de transition professionnelle.



Pour quoi faire ?

- > Elaborer, valider un projet professionnel
- > Se préparer à intégrer une formation qualifiante
- > Accéder à un emploi ou se maintenir en emploi



Comment ?

Ce parcours est d'une durée de 300h maximum réparties sur 24 semaines.

Entièrement personnalisé sur vos besoins, il vous donne la possibilité de suivre votre formation selon 2 formules distinctes :

Formule Collective

Pour un parcours de formation alternant **regroupements collectifs** et **périodes d'immersion** en entreprise. Des **ateliers thématiques** sont proposés à la carte.

- > Rythme hebdomadaire de 2.5 jours (6h/jour)
- > Séances en distanciel possible

Formule individuelle

Parcours prenant la forme d'**entretiens individuels**. Les ateliers thématiques et les périodes d'immersion en entreprise sont **optionnels**.

- > Séances en distanciel possible



Aides financières

Frais pédagogiques pris en charge par l'AGEFIPH.

En intégrant ce parcours, vous obtenez le statut de stagiaire de la formation professionnelle. En fonction de vos revenus, des aides financières peuvent vous être allouées. Contactez-nous pour connaître vos droits.

Les grandes étapes DU PARCOURS



" SAS " d'entrée

(entre 7 et 14 heures)

Mettre à plat vos besoins, vos objectifs, vos freins à la formation,... et définir un parcours de formation qui vous corresponde.



Le parcours

(jusqu'à 280 heures de formation)

- se connaître et développer sa confiance en soi
- mieux communiquer sur son handicap
- Identifier les acteurs du territoire susceptibles de vous aider dans votre parcours
- Techniques de recherche d'emploi et stages en entreprise



" SAS " Bilans

(6 heures)

Evaluer votre progression et définir un plan d'action pour la suite de votre parcours.